

ANALYSES, CHRONIQUES ET RÉFLEXIONS

DES EFFETS MACRO-ECONOMIQUES

DE LA RENTE PETROLIERE EN ALGERIE

Ahmed TESSA , Sabrina CHIKH- AMNACHE

Respectivement Professeur et Doctorante à la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou

INTRODUCTION

Pour effectuer une analyse à propos des économies dominées par les ressources naturelles, les économistes s'intéressent dans les années 1950 et 1960 à la détérioration des termes d'échange entre le « centre » et la « périphérie », d'une part et à l'absence de liens économiques entre les exportations de produits primaires et le reste de l'économie, d'autre part. Et ce, en vue d'apporter des éléments explicatifs du phénomène du sous-développement et du retard accusé par les pays sous-développés.

Dans les années 1970-1980, l'intérêt est porté sur l'impact des chocs pétroliers positifs sur les pays exportateurs de pétrole. L'attention est attirée par l'effet de la surévaluation du taux de change réel sur les secteurs hors le secteur exportateur de ressources naturelles, il s'agit du phénomène du syndrome hollandais, conçue comme une version économique argumentant la thèse de la malédiction de l'abondance des ressources.

Dans les années 1990, les débats théoriques sont plutôt dominés par l'impact des revenus en devise provenant de l'étranger suite à l'exploitation des ressources naturelles, sur les comportements des gouvernements. Ils inscrivent la thèse de la malédiction des ressources naturelles dans sa version politique dont le mal est celui de l'Etat rentier. Un type d'Etat fortement enclin à la mauvaise gouvernance (corruption, régimes autoritaires) et vulnérable à la violence politique (Sid Ahmed, 1987).

La synchronisation de ces théories ne signifie pas qu'elles se remettent en cause. En effet, il n'existe pas de rupture entre elles ; au contraire, chacune d'elles apporte un plus pour expliquer le rapport entre ressources naturelles et développement. Force est de constater donc que les différents apports théoriques constituent « un puzzle » donnant une explication du paradoxe de l'existence des revenus de ressources naturelles et de l'inefficacité économique d'un pays.

Toutefois, lors de la dernière décennie écoulée, ce sont les modèles du syndrome hollandais qui ont connu un regain d'intérêt. En effet, ils ont été revisités à l'occasion de la hausse des cours pétrolier durant la période précitée. En effet, lors de la décennie 2000-2010, le monde a connu pour la troisième fois depuis la Seconde Guerre mondiale, une forte hausse des cours pétroliers. On assiste, alors, à un troisième choc pétrolier positif¹, (le premier choc pétrolier positif remonte aux années 1950 et le deuxième date des années 1970).

Ainsi, la problématique de malédiction des ressources naturelles, de point de vue économique s'inscrirait, incontestablement, dans le cadre de la compréhension du phénomène du syndrome hollandais.

Dans cette optique, le présent article mettra en relief, à la lumière des modèles du syndrome hollandais les différents effets macro-économiques d'un choc pétrolier positif. En vérifiant l'existence ou non des effets retenus, pour le cas de l'Algérie ; ce qui permettrait de déceler les symptômes du Dutch Disease dans notre pays. Et ce, malgré les différentes limites qui peuvent parfois aller jusqu'à remettre en cause la possibilité de la vérification des modèles du syndrome hollandais dans certains pays, notamment ceux en voie de développement, y compris le nôtre.

1 - DES EFFETS MACRO-ECONOMIQUES D'UN CHOC PETROLIER POSITIF

Tous les développements théoriques relatifs au phénomène du syndrome hollandais mettent en relief trois modèles : il s'agit du modèle de Gregory (1976), de celui de Corden et Neary (1982) et du modèle approfondi de Corden (1984). Les modèles en question ont une portée mesurable quant à l'explication des mécanismes par lesquels, l'arrivée d'importantes entrées en devises dans un pays peut avoir des effets négatifs sur la performance de l'économie (via des changements structurels). Et ce, en impliquant un déclin inévitable du reste des secteurs de l'économie et notamment de l'industrie manufacturière.

1 - Un choc pétrolier positif désigne pour un pays pétrolier, l'augmentation des prix du pétrole (contrairement à un choc pétrolier négatif).

Les modèles en question mettent en exergue trois effets, à savoir : l'effet dépense, l'effet réallocation de ressources et l'effet domestique d'absorption.

1.1 - L'impact d'un choc pétrolier positif sur les dépenses

Un boom dans un secteur minier entraîne désormais un excédent de la balance des paiements qui s'exprime par la hausse du revenu global. Etant donné que la caractéristique des biens non commercialisés qui sont des biens normaux, si le surplus de revenu global est entièrement dépensé, un accroissement de la demande sur les biens en question serait enregistré.

Dans un contexte où la demande des biens non commercialisés dépasse leur offre, il ya augmentation des prix domestiques de ces biens. Il va y avoir, par conséquent, une diminution du prix relatif (c'est-à-dire une baisse du rapport entre le prix des biens commercialisés et le prix des biens non commercialisés).

Il y a, donc, une appréciation du taux de change réel qui serait à l'origine d'une croissance du volume de la production des biens non commercialisés et une régression de la production des biens commercialisés hors mine (ce que nous constaterons dans le point suivant pour le cas de l'Algérie). Enregistrant, ainsi, une dégradation de la balance commerciale hors mine.

Autrement dit, un boom dans un secteur augmente les recettes en devises d'un pays. Converties en monnaie nationale, les dites recettes créent des périodes de demande excessive sur les biens non commercialisés et donc des dépenses de taille dans le secteur des services, notamment. Ce qui hausse les prix dans le secteur des services relativement aux prix des biens échangeables ayant pour conséquence une appréciation réelle de la monnaie domestique (Aoun, 2008).

Un boom dans le secteur **B** peut avoir un effet de dépense si une part de son revenu marginal est dépensée, soit par les propriétaires directement ; soit par l'Etat².

Dans ce contexte, si l'élasticité - revenu de la demande sur les produits du secteur des biens non commercialisés **N** est positive, ceci implique que l'augmentation du revenu engendre une augmentation plus que proportionnelle de la demande des biens du secteur **N**. Conformément à la loi de la

2 - L'Etat peut être le propriétaire direct du secteur en boom (comme pour le cas de l'Algérie où l'Etat est propriétaire du sous-sol) ; dans le cas contraire l'Etat s'accapare indirectement les revenus du secteur en boom, en surtaxant ce dernier.

demande, les prix des biens non commercialisés augmenteraient. Ainsi, le secteur **N** absorberait des revenus provenant des secteurs **B** et **L**³.

Ce symptôme sera vérifié, à l'apparence, pour le cas de l'Algérie avec la part importante du secteur des services dans l'activité économique. Quoique le canal de transmission n'est pas tout à fait celui expliqué par les mécanismes du syndrome hollandais.

Notons, cependant, que la littérature sur le sujet prétend que l'effet dépense est le plus observé, quand le secteur en boom correspond au secteur pétrolier.

Le deuxième impact des entrées en devise correspond à celui de la réallocation des ressources mobiles.

1.2 - L'effet d'un choc pétrolier positif sur la réallocation de ressources

Cet effet s'explique par la réallocation des facteurs mobiles. Ceci dit, si le secteur en boom n'est pas une enclave, il exercerait une influence sur les autres secteurs de l'économie.

Etant donné la mobilité du facteur travail, l'augmentation du volume de la production et la possibilité d'améliorer les salaires dans le secteur boomier exercent un effet attractif sur la main d'œuvre employée dans les autres domaines de l'économie (conformément à l'hypothèse de plein emploi des facteurs de production dans l'économie, la main d'œuvre supplémentaire provient du secteur des biens commercialisés et des services).

Suite à cette réallocation du facteur travail, on assiste à une diminution du volume de la production des services et des produits manufacturés où la demande devient supérieure à l'offre. Par conséquent, comme les prix des services sont fixés localement, il est possible d'éliminer l'excès de la demande dans ce secteur grâce à l'appréciation du taux de change réel.

Quant à la demande excédentaire sur les biens manufacturés, elle peut être satisfaite avec le recours aux importations et ce, au détriment de la production domestique de ces biens. Chose amplement vérifiée pour l'Algérie.

3 - Les prix des biens échangeables sont fixés de manière exogène au niveau international, ils ne peuvent pas être affectés par l'offre et la demande locales puisqu'il s'agit d'un petit pays.

Parallèlement à cette situation, il est observé un accroissement de la demande de travail dans le secteur des services, suite à l'augmentation des prix de ces derniers.

Pour synthétiser, notons que la mobilité du facteur travail dont l'offre globale est constante entraîne, dans un contexte de l'avènement d'un secteur en boom, un déplacement de la ressource travail vers le secteur minier et vers le secteur des biens non commercialisés, au détriment du secteur produisant les biens commercialisés hors mine qui verra baisser son volume de production (étant donné l'hypothèse de plein emploi et celle de la flexibilité des salaires).

L'analyse du modèle de Corden considère le travail comme facteur mobile. Cependant, elle suppose les autres facteurs de production comme spécifiques à chacun des trois secteurs retenus dans le modèle. Le modèle de Corden suppose que le facteur capital est internationalement immobile, il considère aussi que les stocks globaux de facteurs sont fixes tandis que leurs prix sont variables (Campan., Grimaud., 1989).

Suite au boom, il y a augmentation du produit marginal du facteur travail dans le secteur **B**. En effet, à salaire constant en termes de biens commercialisés, il y a augmentation de la demande de main d'œuvre en **B**.

Par conséquent et dans un contexte de plein emploi du facteur travail, il y a transfert de main d'œuvre de **L** et **N** vers **B**.

Pour l'auteur, cet effet est composé de deux éléments :

Premièrement, la réallocation de la main d'œuvre du secteur **L** au secteur en boom **B** a pour conséquence de réduire le volume de la production du secteur **L** qui serait ainsi qualifié du secteur en retard. Il s'agit d'un effet de désindustrialisation directe. Etant donné que le secteur des biens non commercialisés **N** n'est pas considéré, l'appréciation du taux de change réel n'est pas nécessaire.

Deuxièmement, il y a transfert de main d'œuvre du secteur des biens non commercialisés **N** vers le secteur en boom **B** à taux de change réel constant.

Ainsi, l'effet ressource crée une demande supplémentaire de biens non commercialisés, en plus de celle qui résulte de l'effet dépense.

Ce modèle fait la distinction entre la désindustrialisation directe et la désindustrialisation indirecte. La désindustrialisation directe est due au déplacement de la main d'œuvre du secteur en retard au secteur en boom. Quant à la désindustrialisation indirecte, elle est la résultante de la combinaison de l'effet dépense et de l'effet ressource qui déplacent la main d'œuvre du secteur en retard **L** au secteur des biens non commercialisés **N**.

Il est souligné alors, le fait que la quantité produite dans le secteur des biens non commercialisés peut être plus élevée ou plus faible que dans la situation d'avant boom car elle dépend à la fois de l'effet dépense qui l'augmente et de l'effet ressource qui la diminue.

De point de vue de la répartition sectorielle, le volume de la production dans le secteur en retard diminue dans tous les cas de figure. Tout comme l'effet dépense, l'effet ressource réduit la rentabilité du facteur spécifique (capital) du secteur en retard **L** : élément constituant le problème central du Dutch Disease.

Corden souligne, dans son analyse, un cas particulier qui pourrait figurer quand le secteur en boom est le secteur pétrolier. En effet, ce dernier peut ne pas employer un facteur mobile dans le reste de l'économie. Ainsi, le volume de la production ne dépend pas de la quantité de main d'œuvre employée. Par conséquent, le secteur en boom dans ce cas n'emploie pas ou emploie peu de main d'œuvre locale. Un boom n'implique, donc, pas un transfert de la main d'œuvre des autres secteurs de l'économie. Il s'agit alors d'une enclave pure. Abstraction faite dans ce cas de l'effet déplacement de ressources, c'est l'effet dépense qui serait à l'origine d'un Dutch Disease.

Dans le cadre de l'approfondissement du modèle de base, Corden identifie un autre effet appelé : effet domestique d'absorption (Nowak, 1998).

1.3 - L'effet domestique d'absorption

Généralement, un boom se traduit par un accroissement du revenu, se manifestant par un excédent de la balance de paiement avec une même quantité de barils exportés (on fait allusion au cas le plus répandu d'augmentation des prix du pétrole). Ceci, notamment lorsque le pays produit à sa capacité maximale.

Ceci étant, lorsque le produit du secteur en expansion n'est pas exporté entièrement, et qu'une partie est consommée sur place et donc destinée à la satisfaction d'une demande locale, le modèle de base introduit l'effet domestique d'absorption.

Si le prix local du produit du secteur en boom augmente proportionnellement ou moins que proportionnellement que son prix mondial, on parle d'effet domestique d'absorption.

Pratiquement, de nombreux pays pétroliers exercent des prix intérieurs inférieurs aux prix du marché mondial afin de favoriser les consommateurs locaux par rapport aux consommateurs étrangers. Toutefois, si le pays exportateur adopte une politique énergétique de subvention, il n'y a plus lieu de parler d'effet domestique d'absorption (Campan., Grimaud., 1989).

Par ailleurs, si le pays en question souffre du syndrome hollandais; ce dernier serait dû aux deux autres effets, à savoir : l'effet dépense et l'effet réallocation de ressources (Aoun, 2008).

On ne saurait comprendre l'effet domestique d'absorption, sans passer par une classification des biens du secteur en boom en fonction de leur utilisation. Le produit **B** peut être destiné à la consommation finale, comme il peut être un bien intermédiaire entrant dans le processus de réalisation des deux autres secteurs de l'économie **L** et **N**.

Dans un premier cas, si le produit du secteur en boom est un bien de consommation finale et que son prix local est déterminé par le prix minimal ; une hausse de ce dernier engendrerait un accroissement du revenu du secteur **B** relativement aux autres secteurs de l'économie **L** et **N**.

Dans ce contexte, deux situations peuvent être rencontrées : avec une part de consommation du produit **B** identique à celle du produit **L** et **N**, l'absorption domestique ne produit pas un effet dépense. Néanmoins, si la demande sur les trois produits est inégale, l'augmentation des prix du produit du secteur **B** exercerait un effet de substitution et encouragerait la consommation des produits du secteur **L** et ceux du secteur **N** au détriment de ceux du secteur **B**. Ceci explique l'effet dépense qui se manifeste suite à un effet d'absorption domestique (Campan., Grimaud., 1989).

En outre, la hausse des prix domestiques provoque un effet ressource qui vient renforcer celui résultant de la hausse des prix des exportations (Hamadache, 2010).

Dans le second cas, si le produit du secteur en boom est un bien de consommation intermédiaire et qu'il n'est pas consommé dans son état brut mais il rentre dans le processus de production des produits des deux autres secteurs de l'économie, à savoir : le secteur **L** et le secteur **N**. Ceci dit, l'augmentation du prix de **B** n'a pas d'impact direct sur le consommateur final. C'est plutôt, un effet indirect qui passe par l'augmentation des prix de **N** et **L** dont les coûts de production augmentent.

Par conséquent, une hausse du prix de **B** entraîne une hausse du revenu de **B** dont la demande s'élève dans les autres secteurs de l'économie. En revanche, la demande sur les produits des secteurs **L** et **N** diminue suite à l'augmentation de leur prix, ce qui baisse le revenu de ces deux secteurs.

A ce titre, la baisse des marges bénéficiaires dans les secteurs **L** et **N** entraînerait une baisse de la productivité marginale du facteur travail dans les dits secteurs.

Toutefois, il y a une augmentation du facteur travail en **B** entraînant une hausse des marges bénéficiaires. Ce qui conduit à un déplacement des ressources des secteurs **L** et **N** vers le secteur **B**.

Au demeurant, il s'avère que l'effet ressource est plus important que lorsque le produit **B** est un bien de consommation finale. Étant donné l'importance de l'effet ressource dans ce cas, il donne lieu à un sous effet de substitution : les marges bénéficiaires sont plus importantes dans le secteur utilisant moins le pétrole dans son processus de production (il y a une relation inverse entre les marges bénéficiaires et la pétro-intensité d'un secteur donné). Il y a alors, augmentation des produits **N**, essentiellement les services qui sont relativement moins pétro-intensif, ce qui conduit à une appréciation réelle (Hamadache, 2010).

Le point suivant, présentera les chiffres en mesure d'accréditer la thèse du syndrome hollandais en Algérie.

2 - DES SYMPTOMES OBSERVES EN ALGERIE

La période que l'on retient ici, coïncide avec le dernier choc pétrolier positif qui s'est amorcé au début des années 2000, pour atteindre en 2008 des sommets sans précédent. Après cette date, l'élan est retombé dans un contexte de crise économique mondiale.

Les prix du pétrole ont triplé entre le début 2003 et la mi-2005, passant de 20 à 60 USD le baril. Le processus s'est ensuite accéléré, début 2007 pour finalement dépasser les 140 USD le baril en juin 2008. Plus tard, dans la même année, le cours est retombé à la moitié des sommets atteints (Gelb A. et Grasmann S., 2009).

Le tableau ci-après est récapitulatif de l'évolution des exportations de marchandises, en millions de DA, en Algérie ; pour la période 2000-2010.

**Tableau n°1 : Evolution des exportations de marchandises
(en millions de DA)**

Année	Valeur des exportations	Dont hydrocarbures	Part des hydrocarbures en pourcentage
2000	1657215,6	1611000,0	97, 2 %
2001	1480335,8	1428524,0	96, 5 %
2002	1501191,9	1445000,0	96, 3 %
2003	1902053,5	1850000,0	97, 3 %
2004	2337447,8	2276827,0	97, 3 %
2005	3421548,3	3355000,0	98, 1 %
2006	3979000,9	3895736,2	97, 9 %
2007	4214163,1	4120872,9	97, 8 %
2008	5095019,7	4970025,1	97, 5 %
2009	3347636,0	3270227,5	97, 7 %
2010	4333587,4	4220106,0	97, 4 %

Source : Construit à partir des données de l'ONS

Durant cette période, l'Algérie a enregistré d'importantes entrées en devises, grâce à ses exportations. Toutefois, précisons qu'il s'agit de revenus provenant quasiment du secteur des hydrocarbures (représentant en moyenne 97,5% du total des exportations). Désormais, le pays dépend amplement des revenus issus des hydrocarbures représentant 97,5% des recettes d'exportations, 54% du PIB et 60% des recettes fiscales.

Nous assistons de 2000 à 2008 à une hausse des prix du pétrole, augmentant ainsi la valeur des exportations. Suivie d'une baisse de la valeur totale des exportations, entre 2008 et 2010. En effet, la baisse brutale du cours du pétrole (de 160 à près de 60 dollars) est à l'origine de la baisse du volume total des exportations ; sans pour autant affecter la part des hydrocarbures en pourcentage. Cependant, le pays n'a pas subi les effets directs de la crise financière ; ce qui s'explique par la faible intégration de son système financier à la finance internationale (Mezouaghi et Talahite, 2009).

A l'instar des autres pays exportateurs de pétrole, il se trouve que la hausse en terme du prix et du volume des exportations pétrolières en Algérie a contribué amplement à l'accroissement du volume des importations du pays. Le tableau ci- après présente, justement, le volume des importations de marchandises, en million de DA, pour la période 2000- 2010.

**Tableau n°2 : Evolution des importations de marchandises
2000-2010 CAF**

Année	Valeur en millions de DA
2000	690425,7
2001	764862,4
2002	957039,8
2003	1047441,4
2004	1314399,8
2005	1493644,8
2006	1558540,8
2007	1916829,1
2008	2572033,4
2009	2854805,3
2010	3011807,6

Source : Construit à partir des données de l'ONS

Il ressort des tableaux ci- avant que parallèlement à l'augmentation des exportations, on enregistre en Algérie, une augmentation remarquable du volume des importations ; dont la valeur a été quadruplée entre 2000 et 2010. Ceci s'explique par le fait qu'il s'avère plus avantageux d'importer les biens échangeables devenus moins chers en monnaie domestique que de les produire localement, (en voilà un symptôme de taille dans le syndrome hollandais).

Les autorités algériennes considèrent la croissance des importations comme une dérive des pratiques de commerce extérieur et comme un accélérateur de la désindustrialisation (Mezouaghi et Talahite, 2009).

Par ailleurs, une politique économique visant la réduction des importations, notamment par des taxations visant à augmenter les prix des biens importés pourrait à priori paraître encourageante pour la production domestique ; ainsi que pour la consommation des produits locaux. Toutefois la médiocrité de la qualité des produits fabriqués localement s'avère être un autre critère de choix des produits étrangers. Faut-il encore être en mesure de réaliser des produits compétitifs.

Dans ce qui suit, on présentera la structure en pourcentage de la valeur ajoutée des trois secteurs d'activités considérés, pour la période allant de 2000 à 2010.

**Tableau n°3 : Structure de la valeur ajoutée par secteur d'activité
(en pourcentage)**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Agriculture	9,0	10,5	10,1	10,6	10,2	8,2	8,0	8,0	7,0	10,0	9,0
Hydrocarbures	41,9	36,7	35,7	38,6	40,7	47,4	48,4	46,3	47,9	33,4	37,0
Industrie	7,5	8,0	8,1	7,3	6,8	5,9	5,6	5,4	5,0	6,1	5,3
Secteur des services (services marchands, services non marchands, BTP...).	41,6	44,6	46,1	43,5	42,4	38,4	38,0	40,2	40,2	50,5	48,7
Somme des valeurs ajoutées	100,0										

Source : Construit à partir des données de l'ONS

Il ressort du tableau n°3 que la part de la valeur ajoutée des hydrocarbures dans le total des valeurs ajoutées a connu un accroissement jusqu'en 2008 pour commencer à diminuer au deuxième trimestre 2008. Chose qui appuie l'idée que la hausse des recettes d'exportation d'hydrocarbures est plutôt le fait d'un boom et non du développement du secteur (Benabdallah, 2006).

Par contre, la part de la valeur ajoutée de l'agriculture et celle de l'industrie demeurent relativement insignifiante. L'agriculture et l'industrie constituent le secteur manufacturier, dit en retard dans les modèles du syndrome hollandais.

Quant au secteur des services, il semble être très dynamique par apport au secteur manufacturier en retard. N'étant pas exposé à la concurrence extérieure, le secteur des services n'est pas appréhendé par les investisseurs privés. En plus, une part importante de ces services relève du type non – marchand assuré aisément par l'Etat, grâce à l'existence d'une manne pétrolière considérable.

Le critère de l'emploi est également à prendre en considération, pour vérifier les effets macro-économiques des entrées massives en devise, notamment sur la structure de l'économie. Les données du tableau suivant correspondent à la répartition des effectifs employés à travers les différents secteurs d'activité.

Tableau n°4 : Structure de l'emploi selon le secteur d'activité (en milliers)/ Année 2010

Secteur d'activité	Effectifs employés (en milliers)	Pourcentage des effectifs employés
Agriculture	1136	11.7
Industrie	1337	13.7
BTP	1886	19.4
Commerce –services	5377	55.2
Total	9735	100

Source : Construit à partir des données de l'ONS

La structure de l'emploi selon le secteur d'activité fait ressortir un secteur tertiaire (commerce et services) qui absorbe plus de la moitié des emplois (55.2 %), suivi par le BTP (19.4 %), l'industrie (13.7%) et enfin l'agriculture (11.7 %).

Le secteur des hydrocarbures n'étant pas une enclave⁴ et n'employant pas une part importante de travailleurs, ne peut dans le cas de l'Algérie absorber les emplois, même en période de boom. D'autant plus qu'on n'assiste pas réellement à une production pétrolière mais à une simple exaction pétrolière ne reposant pas, de façon prononcée, sur le capital humain.

Empiriquement, la réaffectation des ressources mobiles ne se ferait pas en Algérie au profit du secteur des hydrocarbures, sauf éventuellement si le pays s'engage dans une politique en faveur de l'industrie pétrolière proprement dite.

Par contre, l'attraction du secteur des services n'est pas à démontrer. Et ce, en défaveur des secteurs de l'industrie et celui de l'agriculture.

4 - Par définition, l'enclave désigne un secteur évoluant à l'intérieur d'une économie nationale, mais qui évolue en parallèle, non en osmose avec l'économie en question. Cette notion a été utilisée par Bairch P. en 1967, en vue d'expliquer les limites de l'industrialisation dans les pays en développement exportateurs de minerais.

3 - LES LIMITES DES MODELES DU SYNDROME HOLLANDAIS

Les modèles du syndrome hollandais présentent des limites à la fois de point de vue théorique et empirique ; ce qui les rend difficilement transposables aux différentes économies pétrolières.

3.1 - Sur le plan théorique

De point de vue théorique, les différentes hypothèses posées dans les modèles du syndrome hollandais s'avèrent fortement critiquables dans le cas des économies en développement.

Il est vrai que par définition, la modélisation est une simplification d'une réalité complexe et que les hypothèses de départ ne correspondent pas au contexte réel mais celles posées dans les modèles du syndrome hollandais sont « fortes » par rapport à la réalité des pays en développement.

En effet, les hypothèses du modèle stipulant que : les marchés des biens et services sont en situation de concurrence pure et parfaite, l'Etat n'intervient pas dans la vie économique, le secteur pétrolier est exogène, le facteur capital est immobile entre les secteurs de l'économie, le facteur travail est parfaitement mobile entre les secteurs de l'économie... ne correspondent aucunement à la réalité des pays en développement (Aoun, 2008).

Supposer que le marché du travail est en situation de plein emploi est loin de la situation réelle de sous-emploi chronique caractérisant les pays en développement.

Considérer l'existence d'une parfaite mobilité du facteur travail entre les différents secteurs de l'économie est également une hypothèse « forte » pour le cas des économies en développement dont la main d'œuvre connaît une certaine spécialisation.

Stipuler que l'augmentation des prix internationaux du pétrole entraîne une augmentation des prix internes de ce dernier n'est pas valable dans le cas de la plupart des pays en développement dont les prix domestiques sont subventionnés par l'Etat (dans le cas d'une politique économique ayant pour objectifs : la distribution des richesses, la solidarité en faveur des citoyens et le favoritisme des consommateurs locaux par rapport aux consommateurs étrangers).

Estimer que le pétrole est soit un bien de consommation intermédiaire ou un bien de consommation finale pour expliquer l'effet domestique d'absorption ne correspond pas à la réalité. Puisque, dans la réalité, le pétrole est utilisé à la fois en tant qu'imput contribuant à la réalisation des biens industriels et aussi comme output (transport, chauffage...). Dans le

même ordre d'idées, l'effet domestique d'absorption devient la somme de deux effets produits selon l'usage du pétrole (Hugon, 1989).

Par ailleurs, le modèle du syndrome hollandais fait abstraction des effets monétaires d'un boom d'exportation (sauf en ce qui concerne les prix relatifs des biens échangeables). Il ne s'intéresse initialement qu'aux effets réels d'un boom d'exportation sur l'économie.

En définitive, les différentes limites théoriques du modèle du syndrome hollandais expliquent la difficulté de son applicabilité dans le cas des pays en développement.

3.2 - Sur le plan empirique

La vérification empirique de la théorie du syndrome hollandais, pour un pays donné, repose sur des sources statistiques qui doivent d'abord être disponibles et crédibles avant d'être bien interprétées.

Affirmer l'existence ou non d'un Dutch Disease passe par les statistiques du commerce extérieur montrant la situation de la balance de paiement pour un pays donné. L'avantage des statistiques du commerce extérieur est qu'elles sont disponibles et accessibles. Néanmoins, celles-ci ne peuvent pas être interprétées avec certitude sans prendre en considération la situation du commerce à l'intérieur du pays ; faut-il aussi, avoir une connaissance améliorée de l'offre et de la demande internes.

Pour déceler un dutch disease, il est important de s'appuyer sur les différents agrégats macro-économiques (agriculture, industrie, BTP, services administratifs). Cependant, pour analyser les effets du dutch disease, il faut inscrire les données statistiques en question dans une étude évolutive des agrégats macro-économiques durant une période donnée. Certes, il s'agit d'une période allant d'une situation précédant le boom à une situation qui décrit l'impact de ce boom sur l'économie ; mais, la difficulté qui peut être rencontrée ici réside dans la délimitation exacte de la période à considérer.

Rappelons que le modèle du syndrome hollandais considère par hypothèse que l'économie est tri-sectorielle (secteur en plein expansion ; secteur échangeable hors de celui en plein essor et le secteur des biens dits non échangeables, en l'occurrence les services).

Mais la littérature sur le sujet montre que le secteur échangeable non boomier correspond soit au secteur de l'industrie (dans le cas de désindustrialisation), ou encore au secteur de l'agriculture (dans le cas de la désagriculture).

Bien entendu, dans chacun des cas, l'une des monographies sectorielles est négligée. Ce qui fragilise la crédibilité des résultats à obtenir. On serait

tenté ici de donner l'explication suivante : la monographie sectorielle à prendre en considération est celle correspondant au secteur le plus prospère de l'économie. Toutefois, dans une économie développée, tous les secteurs de l'économie le sont ; comment faire donc le choix ? Et dans une économie en voie de développement, tous les secteurs ne le sont pas, donc il n'y a même pas lieu d'accréditer la thèse de l'existence du syndrome hollandais. En voilà alors, une limite empirique non négligeable de la théorie en question.

CONCLUSION

A l'issue du présent travail, il convient de retenir que les entrées massives en devises dans notre pays, due à la surgie d'un boom dans l'un des secteurs d'une économie, permettrait de développer le secteur des biens non échangeables (essentiellement les services). Or, ce dernier n'est pas en mesure de drainer à lui seul la croissance économique à long terme. Surtout que son épanouissement se fait au détriment des autres secteurs de l'économie (industrie, agriculture).

En outre, le volume des exportations dans le secteur des biens échangeables en dehors du secteur en boom diminue et le volume des importations augmente considérablement. Ainsi, c'est toutes les structures de l'économie qui sont affectées.

Ceci dit, les modèles du syndrome hollandais ont le mérite de fournir des instruments théoriques permettant de comprendre le phénomène en question. Et puis la maîtrise des mécanismes par lesquels se produit un dutch disease permet de chercher des solutions pouvant l'atténuer, voire l'éviter avant même qu'il ne se produise.

Cet article a mis en exergue des limites théoriques et d'autres empiriques qui peuvent, parfois aller jusqu'à la remise en cause de la transposabilité des modèles du syndrome hollandais à certains pays, notamment, en voie de développement.

Nonobstant, le syndrome hollandais reste une notion ancienne mais toujours d'actualité ; étant donné qu'elle connaît un regain d'intérêt essentiellement à l'occasion de chaque augmentation des cours pétroliers.

Enfin, rappelons que c'est en vertu de la qualité de ses prédictions et de son explication du réel qu'une théorie a une certaine valeur et non nécessairement en vertu du réalisme ou du globalisme de ses hypothèses.

BIBLIOGRAPHIE

- AKESBI, A. La corruption endémique au Maroc. NAQD, 2008, n° 25.
- AMUNDSEN, E.S. Théorie des ressources épuisables et rente pétrolière. Paris : ECONOMICA, 1992.
- AOUN, M.C. Impact de la rente pétrolière sur les économies des pays exportateurs de pétrole. La Lettre de Transparency International. Paris, 2006, n° 31.
- AOUN, M.C. La rente pétrolière et le développement économique des pays exportateurs. Thèse de doctorat en sciences économiques. Université Paris : Dauphine, 2008.
- BENABDELLAH, Y. Monnaie, croissance économique et ouverture. Les cahiers du CREAD, 2006.
- BOUMENDJEL, S. Bréviaire économique de l'étudiant et du chercheur. Publications de l'université BADJI Mokhtar-Annaba, 2003.
- BOUZIDI, A. Economie algérienne. Eclairages. Alger : ENAG, 2011.
- CAMPAN, E. , GRIMAUD, A. Le syndrome hollandais. Revue d'Economie Politique, 1989, n°6.
- CARNEIRO, E. M. Le blocage historique des économies africaines. Spécialisation rentière et extraversion. Paris : L'Harmattan, 2004.
- CHEVALIER, J.M. Eléments théoriques d'introduction à l'économie du pétrole : l'analyse du rapport de force. Revue d'Economie Politique, 1975.
- EBRAHIM-ZADEH, C. Le mal hollandais : un surplus de richesse mal géré. Finance et Développement, 2003.
- GELB, A. , GRASMANN, S. Déjouer la malédiction pétrolière. Afrique contemporaine, 2009, Vol. 1, n° 229, p. 87-135.
- GERONIMI, V. Les économies pétrolières du Golfe de Guinée face aux chocs : apports et limites des modèles du syndrome hollandais. Thèse de doctorat en Sciences Economiques. Université Paris X Nanterre, 1992.
- GRILLIS, M. , HPEKINS, D. , ROEMER, M. , SNODGRASS, D. Economie du développement. Belgique.

KOUTASSILA, J.P. Analyse des relations entre la conjoncture économique et le commerce extérieur du Congo et du Cameroun. Thèse de doctorat ès Sciences Economiques. Université Montesquieu- Bordeaux IV, 1997.

MEZOUAGHI, M. , TALAHITE, F. Les paradoxes de la souveraineté économique en Algérie. Confluences-Méditerranée. Paris : L'Harmattan, 2009, n° 71.

MOUHOUBI, A. Analyse de l'apport du secteur des hydrocarbures au développement économique de l'Algérie : aspects macroéconomiques Mémoire de magister. Université de Bejaia, 2005.

NDOUMTARA, N. Boom pétrolier et risques d'un syndrome hollandais au Tchad : une approche par la modélisation en équilibre général calculable. Thèse de doctorat en sciences économiques. Université d'Auvergne Clermont - Ferrand I, 2007.

NEBIE, G. Aide, syndrome hollandais et croissance en Afrique. Thèse de doctorat. Université de Paris : Dauphine, 2009.

NOWAK, J.J. Le boom du café, du cacao et le syndrome hollandais en Côte d'Ivoire. Revue d'Economie du Développement, 1974, n° 4.

NOWAK, J.J. Syndrome néerlandais et théorie du commerce international. Paris : ECONOMICA, 1998.

SID AHMED, A. Du Dutch Disease à l'OPEP Disease, quelques considérations théoriques autour de l'industrialisation des pays exportateurs de pétrole. Revue Tiers Monde, 1987, Tome XXVIII, n° 112.